

Charte d'utilisation du logo FFA

Préambule

Ce document définit les règles d'utilisation du logo de la Fédération Française d'Airsoft sur différents supports pour les membres ou clubs adhérents FFA ayant obtenu les droits d'utilisation de ce logo.

Tout membre adhérent de la FFA s'engage à respecter les valeurs de responsabilité de la FFA. C'est pourquoi, ils doivent user du logo de la FFA suivant la charte suivante.

- Si tu es une Team Adhérente, tu utiliseras du logo "Club Affilié" :



- Si tu es une association membre, tu utiliseras du logo "Association Affiliée" :

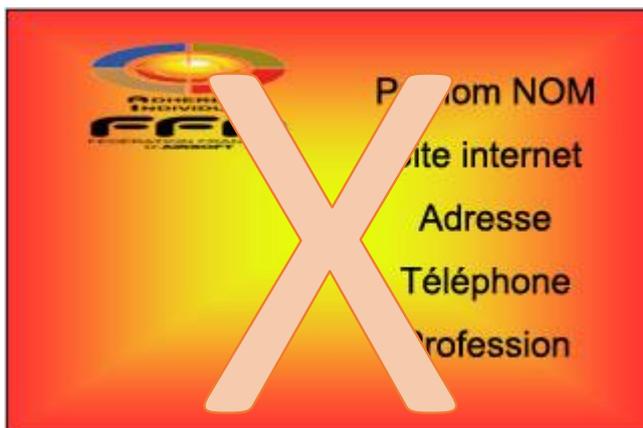


- Si tu es adhérent individuel, tu useras du logo "Membre Licencié" :



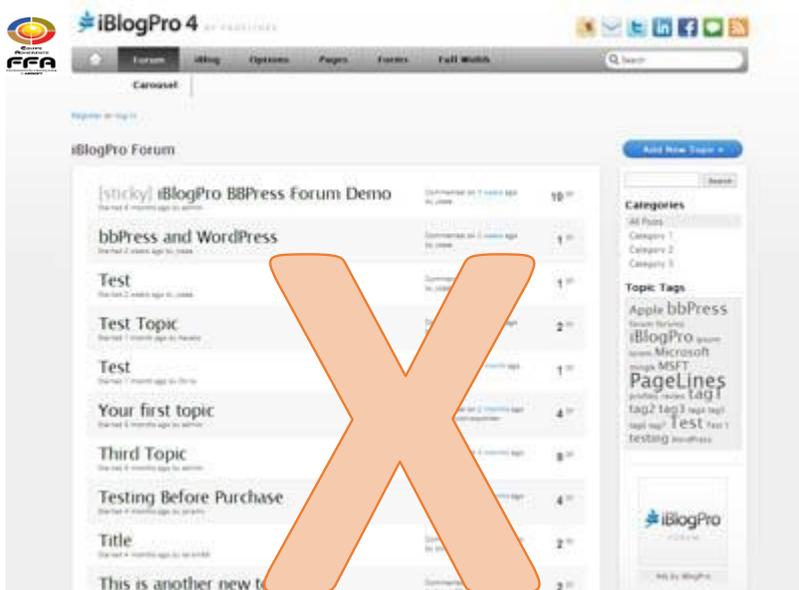
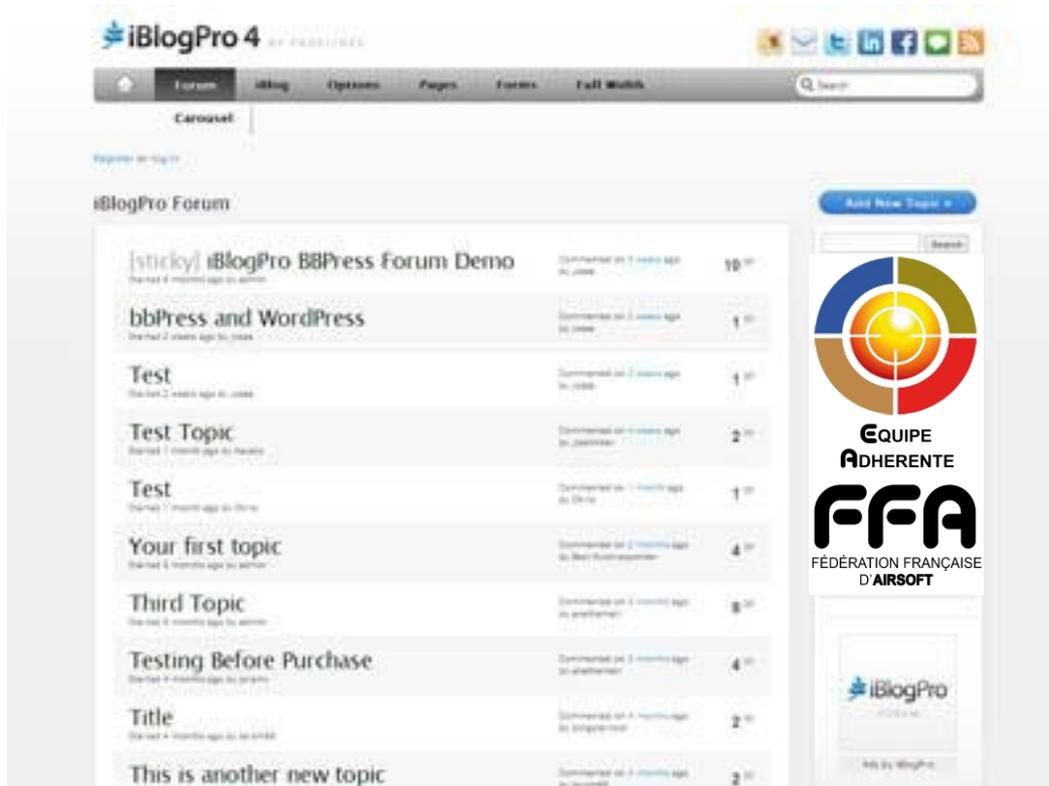
- Quelque soit ton type d'adhésion, tu useras seulement des logos qui t'auront été fournis par les dirigeants de la FFA.
- Quelque soit sa taille, le logo devra être identifiable, lisible et reconnaissable.
- Tu pourras utiliser le logo aussi bien en noir et blanc, qu'en couleur.
- Tu ne modifieras pas le logo, ni ne le déformeras. Et si l'envie t'en prend, tu adresseras une demande écrite aux dirigeants de la FFA, qui prendront le soin de modifier eux-mêmes le logo, si la demande est raisonnable.
- Tu utiliseras le logo dans sa globalité. Tu ne dissocieras pas le logo de sa signature.
- Tu ne mettras pas côte à côte, ni d'aucune manière qui puisse laisser penser à un partenariat, le logo FFA et un logo commercial.
- Tu pourras apposer le logo aussi bien sur un support papier, que sur internet, que sur un support vidéo. Voici des exemples qui pourront t'aider :

Support papier : exemple de carte de visite



1 erreur : le logo est trop petit donc illisible, le logo ne doit pas forcément prendre la moitié de la carte de visite mais il doit rester lisible et reconnaissable.

Support internet : exemple de forum



2 erreurs : le logo est trop petit donc illisible et il est déformé, il ne doit pas prendre pour autant la moitié de la page mais il doit rester lisible et reconnaissable.

Support vidéo : exemple de vidéo :



Erreur : le logo est côte à côte avec une publicité ou un logo commercial. Il faut dissocier les deux en les mettant sur deux séquences différentes de la vidéo. Les deux logos ne peuvent être visionnés ensemble, et ce pour éviter toute confusion qui amènerait à faire penser que la FFA possède des tarifs réduits dans les commerces en question.

- Toutes les règles que tu as lues précédemment sont applicables aux signatures, qu'elles soient animées ou non :

 Adhérent Fédération Française d'Airsoft